

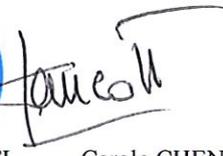
REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine-Sarzin (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du jeudi 28 juillet 2022 Par suite d'une convocation en date du 11 juillet 2022, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le jeudi 28 juillet 2022 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Georges Canicatti, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15 En exercice : 13 Présents : 10 Votants : 12 Délibération n°D_2022_07_28_01</p>	<p>Etaient présents : M. Georges Canicatti, Mme Anne-Marie Cecon, M. Christophe Comé, M. Julien Langloys, M. Marc Brunier, M. Louis Buda, Mme Carole Chen, Mme Josiane Masson, M. Christophe Piazzoni, M. Norbert Regard Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales. Absents ayant donné procuration : Mme Pierrette Baton Marechal à Mme Anne-Marie Cecon, M. Laurent Esteulle à M. Christophe Comé Absent excusé : M. Jean-Philippe Gecchele Absent : / Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme Carole Chen est désignée pour remplir cette fonction.</p>

Objet : Approbation du compte-rendu de la séance de conseil municipal du 13 juin 2022

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité et à mains levées, le compte rendu de la séance de conseil municipal du 13 juin 2022.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire</p> <p>Compte tenu de sa télétransmission le : 01 AOUT 2022 De sa publication : 01 AOUT 2022 Et de sa mise en ligne le : 04 AOUT 2022</p>	<p>Extrait conforme au registre des délibérations. Fait à Contamine-Sarzin, le 28 juillet 2022</p> <p>Le Maire, Le secrétaire de séance,</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  Georges CANICATTI </div> <div style="text-align: center;">  Carole CHEN </div> </div>
---	--



Carole Chen